

bulletin municipal

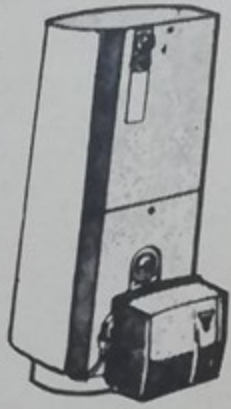


sommaire

- Lettre du Maire 3
- Ce que vos élus réalisent 4-6
- Le billet du Conseiller Général 7
- Instantanés 8-9
- Renseignements pratiques 10-11

noël
78

MONTATAIRE



CHAUFFAGE
VENTILATION - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE

S. A. DESSAINT

110, Rue Jean-Jaurès - MONTATAIRE

Téléphone : 425.06.39

Lucette
Fleur's

INTERFLORA



24, rue de la République
60160 MONTATAIRE

Tél. 425.64.61

Pour vos chaussures deux bonnes adresses

BOUTHEMY

125, r. Jean-Jaurès et 25, r. de la République
60160 MONTATAIRE -
Tél. 425.15.87 et 425.49.87

CAFÉ - HÔTEL -

MAISON BONNET

8, place Auguste Génie - MONTATAIRE -

TAXI
RADIO

LEGAY

33, rue R. Salengro MONTATAIRE - Tél. 425.58.11

JOUR et NUIT - TOUTES DISTANCES -
PLIS express gare Paris et Aéroport
Grande voiture 504 familiale

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BABILOTTE Roland

Rue du Colonel Fabien (Ex Sentier du Stade)
60 - MONTATAIRE - Tél. 425.77.43

lettre du Maire



Un projet de loi concernant les pouvoirs et les moyens financiers des Collectivités locales a été soumis au Parlement. Ce projet est redoutable pour les Communes.

Alors que le Président de la République et ses ministres proclament qu'ils vont donner aux maires et aux conseils municipaux des pouvoirs nouveaux, ils amputent les finances des communes, c'est-à-dire qu'ils privent celles-ci des moyens nécessaires. La véritable liberté donnée aux élus locaux est celle d'augmenter massivement les impôts pour faire face à tous les abandons de l'Etat qui transfère aux communes des dépenses qu'il ne prend plus en charge.

J'affirme que, en dépit de toutes les déclarations gouvernementales, ce processus ne cesse de s'accélérer. Le nouveau projet de loi qui est en discussion va encore plus loin. Il prévoit en effet, d'apporter aux communes dites pauvres, des ressources nouvelles prélevées sur les communes dites riches. C'est ainsi que 3 000 communes de France verraient leurs ressources écrêtées pour alimenter une caisse nationale de péréquation qui verserait une poussière à chacune des 35 000 autres communes. C'est la répartition de la misère !

Sous réserve que le projet ne soit pas modifié par le Parlement, notre commune ferait l'objet d'un prélèvement important sur sa taxe professionnelle (ancienne patente). Mais il s'ensuivrait automatiquement qu'elle serait dans l'obligation de récupérer cette somme, et elle ne pourrait le faire qu'en majorant l'ensemble de sa masse fiscale, c'est-à-dire, en augmentant notamment la taxe d'habitation et la taxe foncière.

Le conseil municipal a commencé l'étude du projet 1979. Politique d'austérité, transfert de charges, absences de subventions nécessaires ont, sur le budget, des effets comparables à ceux que connaissent vos familles. Les villes sont, aujourd'hui, menacées d'asphyxie. L'Etat n'a rien fait, ne fait rien, sinon répondre : **« augmentez les impôts ! Limitez votre politique sociale ! »** Ce que nous ne voulons pas. Et nous sommes en cela fidèles au programme municipal que nous nous sommes fixé.

Dans ces conditions, les efforts de votre municipalité et de vos conseillers municipaux pour atténuer ces atteintes au niveau de vie de nos concitoyens ne peuvent suffire. C'est pourquoi je vous demande de lutter, avec nous, afin d'obtenir de l'Etat des ressources nouvelles et indispensables à notre commune. L'argent existe. L'Etat doit restituer aux Collectivités locales le montant de la T.V.A. et des taxes qu'il prélève sur vos impôts pour les redistribuer au grand patronat.

Ce choix de la lutte est inséparable de celui que vous devrez faire pour obtenir les moyens de vrais changements pour vous, pour votre famille, et pour votre commune.

C'est le sens que je veux donner aux vœux de succès et de bonheur que je forme aujourd'hui, pour toutes les Montatairiennes et tous les Montatairiens.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Décembre... un mois où on prépare les fêtes, Noël et la nouvelle année.

Tout concourt à créer l'atmosphère. Les magasins-illuminés regorgent de jouets et de victuailles. La télévision, la publicité sont de la partie pour mettre en évidence le cadeau, la fête...

D'où vient donc ce sentiment de distance entre ce spectacle « brillant » et la vie réelle de la majorité des Français ?

Noël sera lourd du poids des difficultés des familles, du chômage, de la hausse des prix, des loyers, des impôts. C'est ainsi qu'en cette période de fêtes je suis, moi aussi, contraint de parler des difficultés de la commune. C'est pour elle, la difficulté grandissante à gérer ses affaires pour répondre aux besoins légitimes de la population.

On me dira : « Votre langage n'est pas nouveau. Vous répétez toujours la même chose ».

Et pourtant, n'est-il pas exact que la situation s'aggrave, qu'il faut de plus en plus lutter pour vivre, voire pour survivre ?

Nous ne répéterons jamais assez qu'il est anormal de ne pas vivre mieux à la fin du XX^e siècle.

à votre service

ce que vos élus réalisent

ACTION SOCIALE : UNE POLITIQUE DYNAMIQUE

L'action sociale et sanitaire est placée sous la responsabilité de Mme Mado LENNE, adjointe au Maire.

Sous son égide, le Centre Marcel-Cachin a innové et développé ses tâches.

En pédiatrie, outre une action préventive vis-à-vis des enfants de moins de trois ans, les interventions gratuites auprès des jeunes enfants se sont poursuivies. En ce qui concerne la contraception, les consultations se sont développées, avec, notamment, certaines analyses à la charge de la Municipalité. Ajoutons les visites médicales de tous les enfants des clubs sportifs.

D'une manière générale, il faut rappeler que les consultations médicales sont gratuites au Centre, et que les bénéficiaires de soins ne versent que le complément du remboursement de la Sécurité Sociale.

La crèche, restée ouverte toute l'année, a assuré un service public primordial.

Avec la Direction de l'action sanitaire et sociale, un service d'aide ménagère est effectué auprès des personnes âgées. Des bons d'alimentation et d'aide médicale gratuite sont fournis aux personnes en difficulté.

Notons également le repas, les voyages (voir instantanés) et les colis des Anciens, les mandats aux militaires et aux chômeurs.

INFORMATION : A LA BASE DU DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMOCRATIE

Ce secteur de l'activité de la Municipalité, dont M. Daniel Brochot, adjoint au maire, assure l'épanouissement, est à la base du développement de la démocratie dans notre ville.

Gérer avec la population, passe par une information toujours améliorée. C'est dans ce sens que la municipalité d'union a abandonné le bulletin semestriel, au profit d'un bulletin plus modeste, mais qui paraît tous les deux mois, et de publications diversifiées (Montataire-Actualités, notamment pour préparer les réunions du Conseil Municipal, sports, culture, etc...)

Toutes ces publications sont imprimées par le Service Municipal Information. L'objectif du Conseil Municipal est d'améliorer la qualité de toutes les impressions et donc de doter ce service des moyens techniques pour assurer tout le processus de confection.

Les possibilités budgétaires et les priorités dégagées dans les besoins décideront si, en 1979, ces améliorations pourront être envisagées.

SCOLAIRE : UNE NOUVELLE CUISINE AU GROUPE JACQUES-DECOUR

C'est M. Claude COUALLIER, adjoint au Maire, qui préside plus spécialement aux affaires scolaires, dont la part dans le budget municipal équivaut à plus du 1/5 du total.

A Montataire, les livres scolaires sont prêtés par la Municipalité au delà de la classe de troisième, c'est-à-dire après la limite de la scolarité obligatoire (ce qui concerne environ 1.500 livres).

D'autre part, en 1978, plus de 100.000 repas ont été servis dans les cantines. Pour la commune, cela représente une charge de 146 millions d'A.F. Une nouvelle cuisine a été mise en service dans le groupe Jacques-Decour dont le coût s'est élevé à 23 millions d'A.F. D'autre part, pour améliorer la prise des repas, une salle a été ouverte sous l'église, rue JD Fauré. Remercions ici les représentants de la paroisse de Montataire avec qui nous avons pu amicalement mettre sur pied cet aménagement.

A noter que de nouvelles salles de restauration vont être mises en chantier et normalement terminées à la fin de l'année 1979.

Pour Noël, des jouets sont offerts aux enfants des maternelles, et des livres à ceux des groupes primaires. Il s'agit avant tout d'aider aux loisirs et à la lecture des jeunes élèves.

Ajoutons enfin que, chaque année, plusieurs dizaines d'enfants peuvent partir en classes de neige. Cette année, la réunion d'information consacrée aux prochains départs a réuni une centaine de participants qui ont pu assister à une projection de diapositives.



à votre service

PERSONNEL : POUR METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE MUNICIPALE AU SERVICE DE LA POPULATION

200 personnes sont employées par la Ville de Montataire. 70 ouvriers, 120 employés et 10 cadres travaillent ainsi dans les ateliers et bureaux de la Mairie, pour mettre en œuvre la politique municipale au service de la population.

Compétent et dévoué, ce personnel, dont le statut et les salaires dépendent de l'Etat, est sous-payé. La Municipalité soutient ses justes revendications et essaie en permanence, de satisfaire celles qui dépendent d'elle (conditions de travail, horaires, œuvres sociales, libertés syndicales et politiques...)

Les intérêts de la population passent par l'amélioration des salaires, du statut et des conditions de travail de tout le personnel. Les services rendus seront ainsi fonction des conditions faites à ceux qui prennent la part prépondérante dans la mise en œuvre de la politique municipale de tous les jours.

C'est dans cet esprit que la Municipalité recherche une collaboration toujours plus grande et qu'elle cherche à associer le personnel à l'élaboration de sa politique. C'est aussi dans le souci de rendre plus efficaces les services municipaux, que des restructurations sont en cours ou envisagées.

Celles-ci comportent pour objectifs :

- Pour les services techniques :

De développer les études et la prise en compte de la plus grande partie des travaux;

D'améliorer l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, voirie, espaces verts).

- Pour les services administratifs :

D'y mettre en place l'informatique et d'assurer une meilleure coordination entre les différents services.

- Pour les services socio-culturels :

- De les rendre plus disponibles dans l'exercice de leur activité spécifique, en les dégageant des tâches administratives.

VOIRIE : DES TRAVAUX DE RÉFECTION

Le secteur voirie, dont M. Jean-Claude Lartigue a plus spécialement la responsabilité, a entrepris cette année, de refaire certaines voies municipales. Ainsi en a-t-il été pour la rue Voltaire.

Un important travail de réfection a été effectué au Centre Marcel-Cachin, rue A. Desnosse. Les employés municipaux ont refait le mur et les grilles du parc, tandis que la Municipalité faisait, en même temps, redessiner le tournant de la rue. En ce qui concerne

le mur et les grilles, le prix de revient s'élève à 70 000 F.

Avec la participation du District et de l'Équipement, la commune est en train de refaire la rue Salvador Allende.

A Magenta, c'est tout ce secteur de notre ville qui est actuellement réaménagé. Le District procède à l'assainissement et le Département à la réfection de la route. La Commune, pour sa part, va refaire les trottoirs, s'occuper des parkings et des espaces verts.

Sans doute, tous ces travaux peuvent, jusqu'à un certain point, perturber la vie quotidienne des riverains. Mais au regard de l'amélioration considérable qui va en résulter, et du confort futur qu'ils vont procurer, la gêne occasionnée par ces travaux ne doit pas être surestimée.

BÂTIMENTS : ENTRETIEN-RÉNOVATION

C'est M. Jean Hache, adjoint au maire, qui a la responsabilité du secteur bâtiments de l'activité municipale. Ainsi, certaines écoles ont pu être agrandies. Les multiples travaux d'entretien se sont trouvés placés au centre des préoccupations. Or, les matériaux qui servent à l'entretien des bâtiments (bois, fer, verre, fuel, etc...) connaissent d'importantes hausses de prix. C'est dans cet esprit qu'il faut apprécier les réfections et les travaux.

En vue d'abriter un service municipal, une maison appartenant à la ville est refaite, rue de Condé. Coût : 90 000 F. De même, la couverture du cinéma Palace est revenue à 60 000 F. Le coût du chauffage des ateliers municipaux se monte à 117 250 F.

SPORT : UNE ANNÉE BRILLANTE

L'action de M. Jean-Pierre Besson, adjoint au maire, à la tête de l'Office Municipal des Sports, contribue au vigoureux développement de la vie sportive à Montataire.

En 1978, une semaine omnisports a regroupé plusieurs disciplines, dont les démonstrations ont été suivies par de nombreux spectateurs. Le tournoi international de foot-ball junior-espoirs, qui se déroule traditionnellement au mois d'août, a désormais acquis une large audience régionale et attire les clubs étrangers les plus illustres.

Sous l'égide de l'Office Municipal des Sports, treize associations sportives regroupent près de 1 500 licenciés au total. Un certain nombre d'entre eux se sont distingués lors de championnats, notamment en athlétisme, en boxe, en tennis et en foot-ball.

La municipalité participe également à l'activité sportive des enfants, et les championnats des groupes scolaires de la ville rencontrent toujours un vif succès.

**BOULANGERIE - PATISSERIE
CONFISERIE**

F. NOVOTNIK

84, Avenue Anatole France
Centre Commercial des Martinets

60160 MONTATAIRE

Pour les fêtes de fin d'année

LA POISSONNERIE CENTRALE

*vous offre un grand choix d'huîtres et de coquilles
ainsi que la préparation de poissons à votre goût*

DEBOUT

FAITES CONFIANCE

73 rue Jean-Jaurès

60160 MONTATAIRE - Tél. 425.77.90

Ouvert le 24.12 toute la journée jusqu'à 20 h

culture/enfance

1978 : LA CULTURE A LA PORTÉE DE MILLIERS DE PERSONNES



Sous l'impulsion de la Municipalité, la vie culturelle, dont Mme Viviane CLAUD, adjointe, a la charge, a connu cette année, un essor important. L'ensemble des activités — cinéma, sorties, expositions, débats — a rassemblé près de 5 500 personnes, dont 800 enfants.

L'exposition des champignons, le 15 octobre dernier, dans le hall de la Mairie, a été visitée par plus de 600 personnes. Celle des tapisseries contemporaines, le jour de la Toussaint, dans le cadre d'une journée portes ouvertes à l'église Notre-Dame, a réuni à elle seule, un millier de visiteurs.

Rappelons que plus de 2 500 personnes ont participé au 13^e Festival «Art et Culture», qui s'est déroulé du 29 avril au 3 juin, et qui a été clôturé par la fête du 28 mai, notamment avec Mouloudji.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES EN CHIFFRES

- 2 732 lecteurs, dont 1 665 enfants
- 65 543 prêts de livres
- 26 446 volumes
- Gratuité des prêts et de l'inscription
- 25 classes ont emprunté 3 850 livres au cours de l'année.

Un exemple : la bibliothèque Elsa Triolet

- 450 enfants ont participé à l'«Heure du conte»

(durant laquelle les bibliothécaires content des histoires aux enfants et où ils dessinent).

- 150 dessins et 20 livres ont été réalisés sur le thème «l'enfant dans la ville», puis ont été exposés au centre Beaubourg à Paris.
- Les dessins réalisés lors de «l'heure du conte» sont visibles en permanence à la bibliothèque.

LES CENTRES AÉRÉ ET DE LOISIRS EN JUILLET ET EN AOÛT

- 400 enfants y ont participé en juillet, et 300 en août. Chacun d'entre eux est allé au moins une fois à la piscine de Liancourt.
- Les enfants de 8 à 14 ans ont participé à des camps de camping de 3 à 5 jours, en forêt de Cauvigny, à Mogneville, dans la Marne, à Cayeux-sur-Mer et à Verneuil-en-Halatte.
- Quelques-unes des sorties réalisées : visite du musée de l'Homme, du musée de la nature et de la chasse, le Jardin des Plantes, le Musée du jouet à Poissy (Yvelines), l'élevage de chèvres de Pontpoint, le parc floral de Vincennes...
- Les ateliers : peinture, modelage, costumation, jeux, poterie, théâtre, cuisine, marionnettes, folklore, sport, cinéma, fabrication d'instruments de musique.

- Un centre aéré «maternelles» a été ouvert cette année, et a accueilli 25 enfants toute la journée, à Pâques, en juillet et août.

• Budget des centres 1978	420 000 F
• Participation familles	12 000 F
• Participation C.A.F.O.	75 000 F
• Charge commune	333 000 F

LES ATELIERS ARTISTIQUES

- Plus de 300 enfants durant l'année scolaire 1977-1978
- Atelier de musique (piano), danse, théâtre, peinture, et guitare (pour les adolescents).

Le billet du Conseiller Général



Au centre Maurice Bambier

Année nouvelle, année qui se termine, mais des problèmes qui demeurent, telle est la caractéristique de la situation. Le chômage, la hausse permanente des prix, accroissent les difficultés de celles et ceux qui vivent de leur travail.

Votre municipalité s'efforce, avec les moyens qui sont les siens, de limiter les effets de la crise et, en même temps, vous invite à lutter avec elle pour obtenir des moyens plus grands pour satisfaire le mieux possible, les besoins exprimés et justifiés.

Ma démarche, en tant que conseiller général de ce canton de Montataire, va dans le même sens. A l'assemblée départementale, avec mes amis du groupe communiste, nous nous efforçons de défendre les intérêts globaux des travailleurs de l'Oise et, plus particulièrement, des plus défavorisés.

Cela se traduit par le vote de propositions du préfet qui vont dans le sens de l'amélioration, et par le vote contre d'autres propositions budgétaires qui, elles, tournent le dos aux intérêts généraux de la population.

Par exemple, nous avons voté dernièrement, contre une subvention à l'Union Professionnelle de l'Industrie et du Commerce, demandée dans le cadre du Pacte National pour l'emploi et qui n'avait pour but que de subventionner les patrons qui, déjà, sont largement favorisés par les mesures gouvernementales.

Sur les problèmes plus spécifiques du canton et la ville de Montataire, mon souci est de faire en sorte que les communes du canton puissent bénéficier des subventions et aides du département auxquelles elles peuvent prétendre, d'autant plus que les besoins sont grands.

A cette activité générale, se joignent les démarches sur des problèmes particuliers des communes, des associations, des personnes et des familles qui me sollicitent ou me rencontrent lors de mes permanences.

Lors de la prochaine session du Conseil Général, à nouveau se poseront les problèmes cruciaux auxquels nous sommes confrontés. A nouveau, nous serons amenés à parler de ces difficultés, de leur réalité, qui, trop souvent, sont volontairement ignorés de ceux qui dirigent le département et notre pays. A nouveau, nous proposerons des mesures sociales répondant à cette situation, à nouveau, je m'efforcerai, par mes votes, de traduire positivement l'aspiration au mieux vivre qui est la vôtre.

A toutes et à tous je souhaite une bonne année 1979 avec du travail, moins de difficultés, un peu plus de joie et de bonheur.

Votre Conseiller Général,

Maurice BAMBIER

Brasserie de Montataire

Ets DROUIN

3, rue de Condé 60160 MONTATAIRE - Tél. 425.06.23

Bières - Sodas - Eaux - Vins -

Spécialité de vins de Touraine

en provenance directe du propriétaire récoltant



• Organisé et financé par le Bureau d'Aide Sociale de la municipalité de Montataire, et patronné par Voyages-Conseil, un séjour de vingt-six personnes âgées vient de se dérouler, en Corse du 18 au 25 novembre.

La participation financière des anciens était calculée en fonction des ressources. Ainsi, certains ont pu partir pour la première fois en vacances, dans un des royaumes du soleil, pour une somme n'excédant pas 300 F. Les personnes âgées ont ainsi résidé à Ajaccio, qu'ils ont bien sûr visité, ainsi que le maquis, et ont effectué un circuit de plus de 160 km dans la montagne.

Une réussite, aux dires des voyageurs et de Madame Ghislaine Trin, leur accompagnatrice dévouée, et qui conduit à souhaiter que l'expérience se renouvelle.

CONSULTATION DE LA POPULATION

• La consultation de la population, dans le cadre de l'élaboration du budget 1979 s'est ouverte le mardi 21 novembre, à l'initiative de la Municipalité, par une réunion avec les enseignants des écoles de Montataire.

Une quarantaine de participants ont ainsi débattu avec les élus de la commission scolaire.

La discussion a ainsi mis en évidence, compte tenu de l'importance du poste scolaire dans le budget municipal, la nécessité d'un travail commun plus étroit entre les élus et les enseignants, dans l'intérêt de tous.

Il a également été question du risque grave que le projet de réforme gouvernemental des collectivités locales fait peser sur les finances de notre ville et donc sur le monde de l'enseignement.



ECOLE

• Une réception a eu lieu, le mardi 14 novembre, à l'occasion du départ à la retraite de Mme COLOMES dont la carrière éducative s'est déroulée pendant plus de 26 ans, à Montataire, et de M. VANDENDRISSCHE, qui a passé 22 ans de ses activités dans notre ville.

Tous deux ont, en effet, achevé leur vie professionnelle à la tête d'une école de notre commune, Mme Colomès comme directrice de la maternelle Joliot-Curie, et M. Vandendrissche comme directeur au groupe Paul Langevin.

Avant que leur soient remis plusieurs cadeaux, M. TRIN a retracé, en termes chaleureux, la carrière des

deux retraités, devant une assemblée où l'on pouvait reconnaître, outre M. Maurice BAMBIER, conseiller général du canton, de nombreux adjoints et conseillers municipaux, ainsi que des représentants du personnel enseignant, et d'associations de Montataire.

ERRATUM. Dans notre dernier numéro (septembre-octobre), page 7, il fallait lire : « 2 500 enfants, répartis dans 14 établissements. Ce jour-là, les élus de la commission scolaire en ont fait le tour ». Nous demandons à l'auteur de l'article, ainsi qu'aux membres de la commission, de bien vouloir nous excuser de l'erreur commise.

instantanés

ENFANCE

• Depuis le mois de septembre dernier, un centre aéré pour les enfants de 7 à 14 ans, est ouvert **le mercredi toute la journée**, de 8 h à 18 h.

• **Ateliers artistiques pour enfants.** Les enfants y sont reçus les mercredi et samedi après-midi, de 14 h à 17 h 45, et peuvent répartir leur temps entre les différents ateliers.

Le mercredi, à la fin des ateliers, un animateur les accompagne à la bibliothèque Paul Eluard.

CADRE DE VIE

• Dix bancs (en couleurs...) ont fait leur apparition à travers la ville. Voici la liste des emplacements où ils ont été posés par les employés de la Municipalité :

Avenue de la Libération (3), place A. Génie près de l'arrêt de cars (1), rue Jean-Jaurès (1), rue des Déportés (1), rue A. Desnosse (1), rue Joliot Curie (1), avenue Guy Moquet (1) et rue Jacques Duclos (1).

Bonne promenade !

Nous remercions les annonceurs publicitaires qui permettent le financement de ce bulletin. La nouvelle périodicité de celui-ci ne permet plus que tous les annonceurs paraissent en même temps dans nos colonnes. Néanmoins, que tous soient assurés que nous recherchons toujours une équitable répartition de l'espace publicitaire, dans le cadre des intérêts respectifs bien compris.

A l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année, le Conseil Municipal présente à la population de Montataire ses meilleurs vœux.

Rédaction-documentation-diffusion : Mairie de Montataire
Maquette-composition : SARL Oise Avenir, 2, rue M. Berteaux, Creil
Nouvelle série-Directeur de publication : Maurice BAMBIER
Supplément au «Travailleur de la Région Creilloise» n° 50
Novembre-Décembre 1978
N° Commission paritaire : 52 362. Dépôt légal : n° 5 507

Société N.C. TRANSPORT

GODART Père et Fils

87, rue Jean-Jaurès

60160 MONTATAIRE - Tél. 425.17.28

LUTTES

• Le 14 novembre dernier, le syndicat CGT d'Usinor, organisait une journée d'action sur le thème de la défense de l'emploi dans le bassin creillois.

Lors du meeting, qui s'est déroulé en fin d'après-midi, M. Robert TRIN, maire, est allé apporter le soutien de la Municipalité pour la défense de l'emploi, notamment à Usinor-Montataire. Car le problème de l'emploi dans cette grande entreprise de la sidérurgie est, à tous points de vue, d'une importance vitale pour notre ville.

Photo couverture : exposition champignons, hall de la mairie, 15 octobre.

GROUPE

ZURICH

Bernard DE PONTALBA

Successeur de Gilbert GRISON

22, rue Delattre de Tassigny

60100 CREIL - Tél. 455.59.14

Toutes assurances

Voiture - Cyclo - Multirisques -

Incendie - Vie

Imprimerie **NATUREL**

Tous travaux industriels et commerciaux
Naissances - Mariages - Visite et deuil

60160 MONTATAIRE

Tél. 425.06.66

renseignements pratiques

LES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Monsieur Robert TRIN Maire, tous les jours de 11 à 12 h et sur rendez-vous

Messieurs et Mesdames les Adjointes et Conseillers : sur rendez-vous.

PERMANENCES de Mmes et MM les Adjointes au Maire : Bureau des Adjointes (sous-sol de la mairie).

M. BROCHOT, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00.

Mme CLAUDY, le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30.

M. HACHE, le 4^e vendredi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h
M. COUALLIER, le 2^e mercredi de chaque mois, de 17 h 15 à 18 h 30.

Mme LENNE, le 2^e lundi de chaque mois de 15 h à 16 h 30,
M. GAMBIER, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h

M. LARTIGUE, le 2^e vendredi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h 00

M. BESSON, le 1^{er} lundi de chaque mois, de 11 h à 12 h 00

Mmes et MM. les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.

LES PRINCIPAUX SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville - Tél. 425.57.07

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h

Services techniques municipaux, rue A. Ginisti, tél. 425.53.04
Lundi à vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 8 h à 12 h 00.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL MARCEL-CACHIN

31, rue de la République

La protection maternelle et infantile - Tél. 425.56.41

Consultations du nourrisson : les mardi, vendredi de 9 h 00 à 11 h 30

Consultations prénatales, prénuptiales, examens de nourrisson, contraception : les lundi de 13 h 30 à 17 h 30

Vaccinations - Tél. 425.75.31

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le vendredi 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.

Centre de soins - Tél. 425.75.31

Ouverture de bureau : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h, 11 h à 12 h, 16 h 30 à 18 h, samedi de 8 h à 9 h, 11 h à 12 h.

Service municipal-bureau d'aide sociale, 2 rue Armand-Desnosse - Tél. 425.75.31

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, 14 h à 18 h, sauf le vendredi 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h.

Crèche municipale Louise Michel, 2 rue Paul-Vaillant-Couturier, Tél. 425.47.54

Service scolaire - cantine scolaire - 127 rue Edmond-Léveillé, tél. 425.48.97

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 45 (sauf le mercredi), le samedi matin de 8 h à 12 h.

Service municipal jeunesse et Culture, 94, rue Jean-Jaurès - Le Palace - Tél. 425.07.93

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Bibliothèque Paul-Eluard, rue des Déportés, tél. 425.19.85

Lundi de 14 h à 17 h, mardi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 12 h, et de 14 h à 19 h, jeudi de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Bibliothèque Elsa-Triolet (Martinets) Tél. 425.38.91

Mardi de 14 h à 19 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, jeudi de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour les jeunes :

Maison des jeunes et de la culture - Cavée d'Angy - Tél. 425.15.54. Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 h à 19 h, et de 20 h à 23 h.

Pour les personnes âgées :

Foyer des Anciens - Rue des Déportés (près de la bibliothèque P. Eluard) : ouvert du lundi au samedi inclus, de 13 h 30 à 18 h 30. Le foyer est ouvert à toutes les personnes âgées, retraitées sans aucun droit d'entrée à payer.

Office municipal des sports.

De nombreux clubs existent : football, volley-ball, hand-ball, basket-ball, ping-pong, athlétisme, gymnastique volontaire féminine et masculine, cyclisme, cyclo-tourisme, rugby.
Pour toutes informations en matière sportive, s'adresser à la salle des sports Marcel Coëne, avenue Guy Moquet. Tél. 425.49.71 ou auprès des clubs.

LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Caisse d'Allocations familiales de l'Oise (CAFO)

Chaque mardi de 14 h à 16 h, au centre social de la Cafo, 2 rue A. Desnosse.

I.L.M.

les 2^e et 4^e mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sous-sol B, à la mairie.

Office public intercommunal d'HLM 2, rue Albert Thomas, tél. 425.12.56 - Bureau annexe, rue de Bretagne, Complè-

gne - Tél. 420.27.98 et 440.27.98

Retraites complémentaires -

Le 4^e mercredi de chaque mois, sous-sol B de la mairie, de 14 h à 16 h.

Contrôleur des impôts -

Le dernier vendredi du mois, à la mairie (sous-sol) de 14 h à 16 h.

- 10 -

A VOTRE SERVICE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Banque française et internationale.

Du mardi au samedi inclus

6, Place Auguste-Génie - Tél. 425.48.11

60160 - MONTATAIRE

renseignements pratiques

LES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

Monsieur Robert TRIN Maire, tous les jours de 11 à 12 h et sur rendez-vous

Messieurs et Mesdames les Adjointes et Conseillers : sur rendez-vous.

PERMANENCES de Mmes et MM les Adjointes au Maire : Bureau des Adjointes (sous-sol de la mairie).

M. BROCHOT, le 1^{er} samedi de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00.

Mme CLAUX, le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30.

M. HACHE, le 4^e vendredi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h
M. COUALLIER, le 2^e mercredi de chaque mois, de 17 h 15 à 18 h 30.

Mme LENNE, le 2^e lundi de chaque mois de 15 h à 16 h 30.

M. GAMBIER, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 17 h 00 à 19 h

M. LARTIGUE, le 2^e vendredi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h 00

M. BESSON, le 1^{er} lundi de chaque mois, de 11 h à 12 h 00

Mmes et MM. les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.

LES PRINCIPAUX SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville - Tél. 425.57.07

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 à 17 h 30, samedi de 9 h à 12 h

Services techniques municipaux, rue A. Ginisti, tél. 425.53.04
Lundi à vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 8 h à 12 h 00.

CENTRE MÉDICO-SOCIAL MARCEL-CACHIN

31, rue de la République

La protection maternelle et infantile - Tél. 425.56.41

Consultations du nourrisson : les mardi, vendredi de 9 h 00 à 11 h 30

Consultations prénatales, prénuptiales, examens de nourrisson, contraception : les lundi de 13 h 30 à 17 h 30

Vaccinations - Tél. 425.75.31

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le vendredi 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.

Centre de soins - Tél. 425.75.31

Ouverture de bureau : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h, 11 h à 12 h, 16 h 30 à 18 h, samedi de 8 h à 9 h, 11 h à 12 h.

Service municipal-bureau d'aide sociale, 2 rue Armand-Desnosse - Tél. 425.75.31

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h, 14 h à 18 h, sauf le vendredi 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h.

Crèche municipale Louise Michel, 2 rue Paul-Vaillant-Couturier, Tél. 425.47.54

Service scolaire - cantine scolaire - 127 rue Edmond-Léveillé, tél. 425.48.97

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 45 (sauf le mercredi), le samedi matin de 8 h à 12 h.

Service municipal jeunesse et Culture, 94, rue Jean-Jaurès - Le Palace - Tél. 425.07.93

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Bibliothèque Paul-Eluard, rue des Déportés, tél. 425.19.85

Lundi de 14 h à 17 h, mardi de 14 h à 18 h 30, mercredi de 9 h à 12 h, et de 14 h à 19 h, jeudi de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Bibliothèque Elsa-Triolet (Martinets) Tél. 425.38.91

Mardi de 14 h à 19 h, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, jeudi de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour les jeunes :

Maison des jeunes et de la culture - Cavée d'Angy - Tél. 425.15.54. Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 h à 19 h, et de 20 h à 23 h.

Pour les personnes âgées :

Foyer des Anciens - Rue des Déportés (près de la bibliothèque P. Eluard) : ouvert du lundi au samedi inclus, de 13 h 30 à 18 h 30. Le foyer est ouvert à toutes les personnes âgées, retraitées sans aucun droit d'entrée à payer.

Office municipal des sports.

De nombreux clubs existent : football, volley-ball, hand-ball, basket-ball, ping-pong, athlétisme, gymnastique volontaire féminine et masculine, cyclisme, cyclo-tourisme, rugby.

Pour toutes informations en matière sportive, s'adresser à la salle des sports Marcel Coëne, avenue Guy Moquet. Tél. 425.49.71 ou auprès des clubs.

LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Caisse d'Allocations familiales de l'Oise (CAFO)

Chaque mardi de 14 h à 16 h, au centre social de la Cafo, 2 rue A. Desnosse.

H.L.M.

Les 2^e et 4^e mercredi du mois, de 14 h à 16 h, sous-sol B, à la mairie.

Office public intercommunal d'HLM 2, rue Albert Thomas, Creil Tél. 425.12.56 - Bureau annexe, rue de Bretagne, Compiègne - Tél. 420.27.98 et 440.27.98

Retraites complémentaires -

Le 4^e mercredi de chaque mois, sous-sol B de la mairie, de 14 h à 16 h.

Contrôleur des impôts -

Le dernier vendredi du mois, à la mairie (sous-sol) de 14 h à 16 h.

- 10 -

A VOTRE SERVICE



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Banque française et internationale.

Du mardi au samedi inclus

6, Place Auguste-Génie - Tél. 425.48.11

60160 - MONTATAIRE

en cas d'urgence...

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Pompiers de Montataire 425.58.87
Pompiers de Creil 18

DOCTEURS

HANNOUN, 31 rue Roger Salengro 425.60.46
KESSLER, 4 rue de Condé 425.44.48
LEVY, 86 bis rue Jean-Jaurès 425.14.24
COHEN, 86 bis rue Jean Jaurès 425.14.24
BENEGMOS, 86 bis rue Jean-Jaurès 425.14.24
SALMONA, 86 bis rue Jean-Jaurès 425.14.24
AZOULAY et CHAPTINEL, radiologues, 86 bis, rue Jean-Jaurès 425.14.24
425.45.88

PHARMACIENS

FOUCHER, 96 rue Jean-Jaurès 425.43.52
DANGLETERRE, 62 rue de la République 425.52.68
LAFONT, 162 rue Jean-Jaurès 425.05.63
Mme SEIGLE, Centre Commercial des Martinets 425.21.24

DENTISTES

LANGLOIS, 82 rue Victor-Hugo 425.53.75
DHALLU-GEFFROY, 56 rue de la République 425.57.93
POLYCLINIQUE, rue A.-Desnosse 425.77.58

SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, Rue Buhl, à Creil 425.25.22

ÉLECTRICITÉ

Régie Communale d'Électricité 425.57.38
1, rue Romain-Rolland, Montataire

GAZ DE FRANCE

Service Haute Pression (GGTRP) 455.08.81
58, rue Jean-Jaurès Creil 455.14.70
82, rue Jean-Jaurès Creil

MATERNITÉS

Creil, Parc Rouher, tél. Centre hospitalier Creil 425.76.90
Senlis 453.01.71

HOPITAUX

Creil (Centre hospitalier) 425.76.90
(Hôpital privé)
Senlis 425.00.67
Beauvais 453.01.71
Clermont (Hôpital général) 445.04.94
(Hôpital Psychiatrique) 450.04.28
Compiègne 450.08.60
Chantilly 420.99.20
457.31.40

INFIRMIERS

CENTRE MUNICIPAL DE SOINS 425.75.31
Parc Marcel Cachin
Mme HEURTEUR-MONVOISIN
73, rue Jean-Jaurès 425.73.59
M. LESAGE, 84 rue Anatole-France 425.27.10

AMBULANCES

Ambulances de Montataire 425.79.71

POLICE

Commissariat de Police de Montataire 425.57.47
Commissariat de Creil 425.17.17
Gendarmerie de Montataire 425.57.14
Police-Secours 17

TAXIS

CAZET 425.12.56
LEGRAS 425.77.45
MOTTE 455.47.42
LEGAY 425.58.11
Borne d'appel 425.51.45

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES

Chaque dimanche, une des officines de Montataire est ouverte de 9 h à 12 h.
Se renseigner auprès des pharmacies.

Chaque soir, trois officines sont de garde de 19 h à 22 h, pour les communes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-St-Paul. La pharmacie la plus proche de Montataire est indiquée en vitrine.

Après 22 h, seul le Commissariat de Police peut indiquer l'officine de garde la nuit, pour les quatre communes.

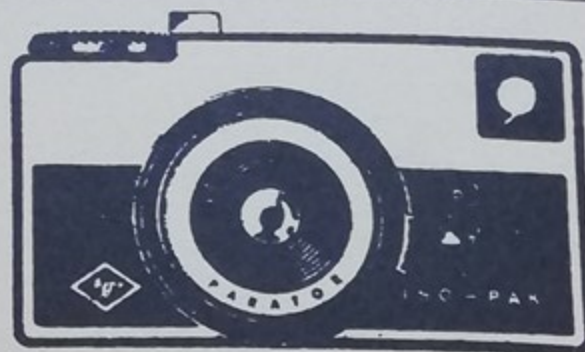
Quincaillerie

Cadeaux

ETS **canY**

75, rue Jean-Jaurès - Tél. 425.72.30
60160 MONTATAIRE

Dans votre ville
Dans un seul magasin
Avec de vrais professionnels



MICHEL CAMUS

OPTICIEN DIPLOME

MET A VOTRE SERVICE :

1 RAYON PHOTO Vente et développement

1 STUDIO IDENTITÉ MINUTE

ET LA GRANDE NOUVEAUTÉ

1 SUPER STUDIO Portraits et mariages
avec Jardin naturel



ET TOUJOURS SON RAYON OPTIQUE

avec un GRAND CHOIX de lunettes
pour enfants et adultes

*Christian Dior, Cacharel
Lanvin, Ted Lapidus*

72, rue Jean-Jaurès, MONTATAIRE

(près de la poste)

AGRÉÉ PAR TOUTES LES MUTUELLES